

DÉPARTEMENT

REPUBLIQUE FRANCAISE

DE L'INDRE

S.I.E.P.A.C.

—
ARRONDISSEMENT

de la Région de ST-GAULTIER

—
DU BLANC

A R R È T É N °AR_2023_01

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif de la Région de SAINT-GAULTIER (Indre),

Objet: Tableau d'avancement de grade pour l'année 2023

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

VU la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune ;

ARRETE

Article 1^{er}: Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2023 est établi comme suit :

NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	GRADE D'AVANCEMENT
DURAND Laurent	Adjoint Technique	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe

Article 2^{ème}: Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de l'Indre qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article 80 de la loi n° 84-53 susvisée.

Article 3^{ème}: Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

Pour extrait conforme,
SAINT-GAULTIER, le 22/12/2022


Le Président
Bruno CHARTIER
Président
Syndicat Intercommunal d'Eau
Potable et d'Assainissement
Collectif de la région de Saint-Gaultier